

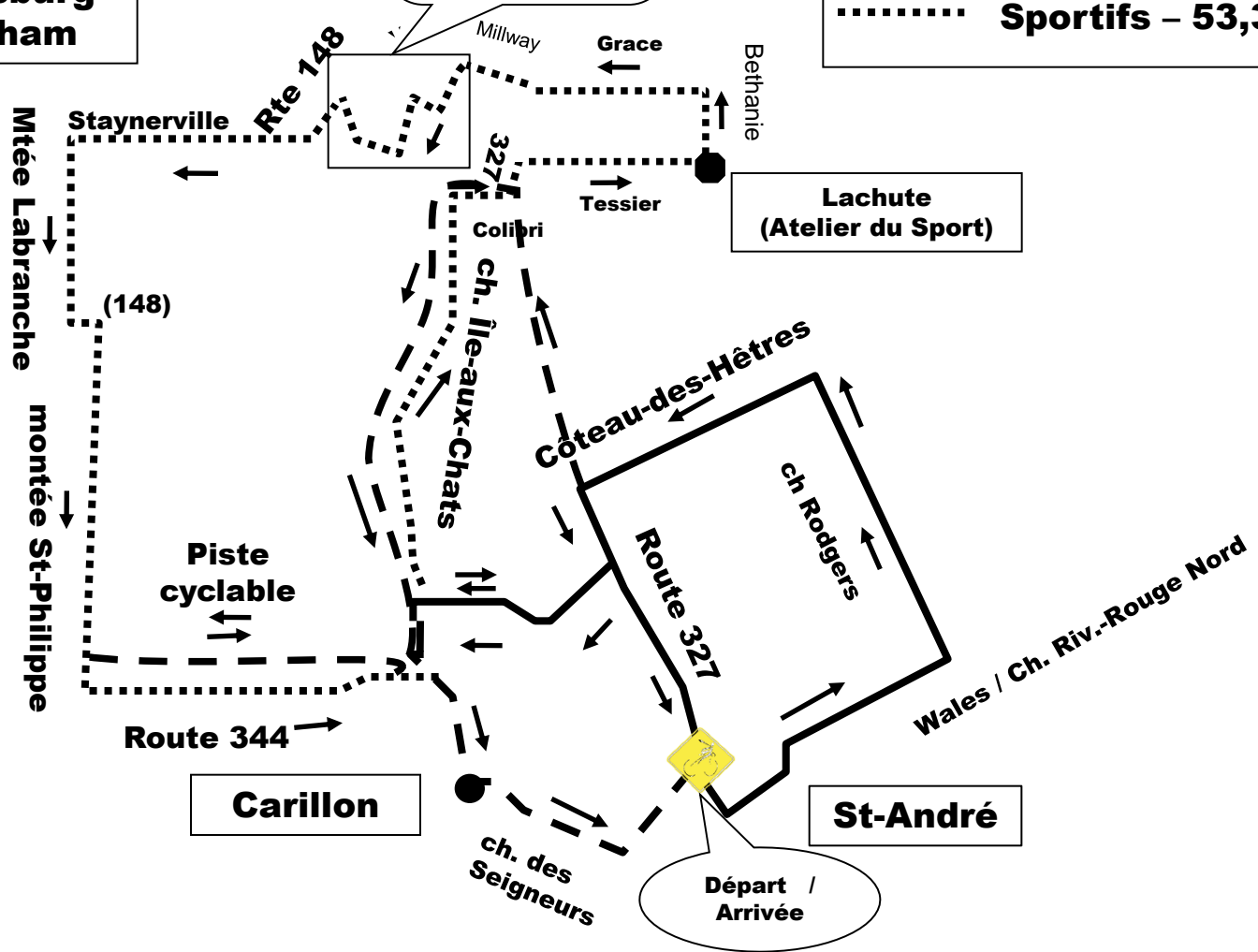
# Parcours Du Côteau

**Brownsburg -  
Chatham**

- Millway
- Gauche Hamford
- Droite P.E.Barbeau
- Gauche Aéroparc
- Droite Bradford
- Droite Lefebvre
- Gauche rte148

**#3 Départ/ Arrivée**

-  **Baladeurs – 24,4 km**
-  **Randonneurs – 39 km**
-  **Sportifs – 53,3 km**



**Carillon**

**St-André**

**Départ /  
Arrivée**

**Lachute  
(Atelier du Sport)**

# Parcours #3 du Côteau

Baladeurs : Distance : 24,4 km

- Cour de l'école
- À gauche sur Legault
- À gauche sur Wales
- À gauche sur Rivière-Rouge Nord
- À gauche sur Rogers
- À gauche sur chemin Côteau-des-Hêtres
- À gauche sur Route 327
- À droite Ile-aux-chats (Faire le tour de l'île)
- À droite sur Route 327
- À gauche sur Legault vers la cour de l'école

Randonneurs : Distance : 39 km

- Cour de l'école, À gauche sur Legault
- À gauche sur Wales
- À gauche sur Rivière-Rouge Nord
- À gauche sur chemin Rodgers
- À gauche sur chemin Côteau-des-Hêtres
- À droite sur Route 327
- À gauche sur Colibri
- À gauche sur chemin de l'île-aux-chats
- À droite sur rue du Pont
- À gauche sur tour de l'île
- À droite sur la passerelle Desjardins
- À droite sur la piste cyclable (aller-retour Mtée St-Philippe)
- Retour Piste cyclable vers Carillon, à droite rue du Parc
- À gauche sur Route 344 / chemin des Seigneurs
- À droite sur Legault vers la cour de l'école

Sportifs : Distance : 53,3 km

- Cour de l'école, À gauche sur Legault, À gauche sur Wales
- À gauche sur Rivière-Rouge Nord
- À gauche sur chemin Rodgers,
- À gauche sur Côteau-des-Hêtres
- À gauche sur Route 327,
- À droite sur ch.de l'île-aux-chats
- À droite sur rue Colibri,
- À gauche sur ave. Argenteuil (Rte 327)
- À droite blvd Tessier (Atelier du sport coin Béthanie)
- À gauche sur Béthanie,
- À gauche sur la rue Grace
- Traverser pont, devient rue Millway  
(voir encadré sur la carte)
- À gauche sur rue Hamford, à droite sur Rue Paul Émile Barbeau
- à gauche sur Blvd de l'Aéroparc, à droite sur Blvd Bradford
- à droite sur Rue Lefebvre S, À gauche sur Route 148
- À droite sur montée Stainerville
- À gauche sur montée LaBranche (a gauche Rte148 – 500m)
- À droite sur montée St-Philippe
- À gauche sur la piste cyclable (ou Rte 344) a droite rue du Parc
- À gauche sur Route 344 / chemin des Seigneurs
- À droite sur Legault vers la cour de l'école

## **Les règlements de SamediVélo**

**Tout participant doit posséder un vélo en bonne condition.**

- **Le port du casque est obligatoire.**
- **Tout participant doit respecter le code de la route.**
- **Tout participant doit signaler ses intentions pour arrêter, pour tourner à droite ou à gauche.**
- **Tout participant doit circuler à la file indienne et à distance sécuritaire.**
- **Tout participant doit respecter les directives du chef de file.**
- **Il est interdit de consommer des boissons alcoolisées en circulant.**
- **Il est interdit de circuler avec un baladeur ou des écouteurs.**